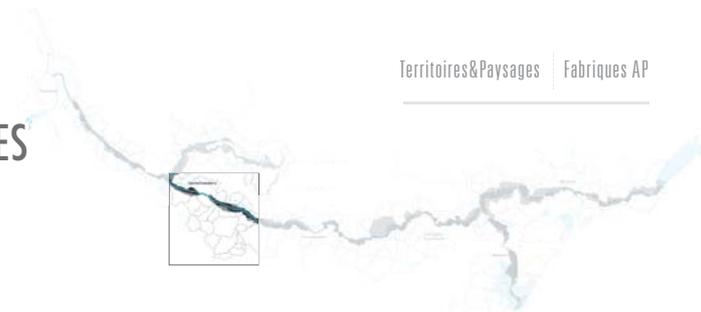


## LES 10 ENSEMBLES PAYSAGERS INDISSOCIABLES ET SOLIDAIRES DU CANAL DU MIDI



### LA VALLÉE LAURAGAISE

A partir du seuil de partage des eaux de Naurouze, le canal du Midi et sa succession de courts biefs prennent place parmi la céréaliculture intensive en « openfield » de la vallée lauragaise (jadis pays du pastel). Aux abords du canal, les formes et couleurs saisonnières des parcelles créent d'immenses damiers (marron des terreforts fertiles, vert tendre des champs de blé ou jaune des tournesols). Au Nord se détache la partie occidentale de la Montagne Noire ; au Sud, la silhouette des Pyrénées émerge des collines de la Piège. Les infrastructures (A61, RD6113, voie ferrée, RD 33 « Via Aquitania ») s'insèrent parallèlement dans le paysage du canal ponctué par les bosquets des fermes traditionnelles (« bordes » ou « campagnes »). L'arbre demeure un élément important du paysage et de son équilibre écologique (vent, érosion des sols, repère des cours d'eau et des typologies de routes). Cette séquence ouverte est sensible à l'urbanisation et à l'implantation de « parcs éoliens ».

#### Communes concernées

Dans d'Aude : Bram, Castelnaudary, Labastide d'Anjou, Lasbordes, Mas Saintes Puelles, Pexiora, Saint-Martin Lalande, Villepinte.

Les bourgs sont éloignés du canal tout en étant parfois visibles.

Arbres isolés en limite de parcelle.

Paysage rural constitué de cultures céréalières, bosquets, haies et ruisseaux qui tissent un réseau à travers la plaine jusqu'au canal.

Voie ferrée

Les infrastructures (l'A61, la RD6113, la voie ferrée, la RD33 (correspondant au tracé de l'ancienne voie romaine) suivent le tracé du canal et sont souvent soulignées par des alignements d'arbres.



LA VALLÉE LAURAGAISE

(c) Serena Palazzi

## LA VALLÉE LAURAGAISE

### Description de l'ensemble paysager

La vallée Lauragaise s'inscrit dans la dépression géographique bordée au sud par les collines de la Piège et au nord par l'extrémité ouest de la Montagne Noire.

L'agriculture céréalière intensive, complétée autrefois par la riche culture du pastel, caractérise ce paysage très rural, aux grandes parcelles remembrées et ponctuées de végétation feuillue aux couleurs changeantes dans l'année (ripisylves, vestiges de haies, bosquets, alignements) et de très nombreuses « bordes ».

Les perceptions depuis le canal du Midi vers les collines de la Piège se caractérisent par une alternance des parcelles céréalières bordées par des haies bocagères et des boisements (partiellement sylvicoles) sur les parties plus abruptes.

Ce paysage s'accompagne ponctuellement de pechs aux arbres remarquables qui soulignent la présence de domaines et renforce le caractère pittoresque de ce paysage.

Les infrastructures (A61, RD6113 ancien « chemin français » médiéval, voie ferrée, RD 33 ancienne voie Romaine « Via Aquitania ») se juxtaposent, parallèlement au canal, dont le tracé est très visible, souligné par les alignements de platanes et relativement droit, dans l'axe de ce sillon linéaire.

Castelnaudary est l'agglomération principale, avec des zones d'activités qui s'étirent jusqu'aux abords du canal.

Les coeurs de villages des autres communes traversées sont éloignés du canal, mais en co-visibilité avec lui, et ces perspectives sont à maintenir.

Dans cet ensemble paysager, au nord une succession de coteaux délimitent les vues souvent aux abords de la RD6113, et avant les agglomérations de St Martin Lalande, Lasbordes, Villepinte.

Au sud, les premiers plans paysagers s'appuient sur une alternance d'infrastructures (A61, RD 33), de micro reliefs ou de façades bâties (Pexiora, Bram). En arrière-plan se dessinent les crêtes des collines de la Piège. La silhouette des collines s'éloigne progressivement, de 1 à 10 Km de l'axe du Canal. Le village perché de Fanjeaux est avec le village de Montréal (un peu plus à l'est dans l'unité Vallée du Fresquel) un des points de repère marquants du paysage.

**Cet ensemble est caractéristique du Lauragais, au vaste paysage rural ponctué de bordes traditionnelles. Dans ce paysage ouvert, le canal est au point bas, en position centrale, où les co-visibilités sont maximales.**



Un paysage ouvert aux perspectives lointaines



La vallée Lauragaise : de grandes parcelles remembrées et ponctuées de végétation feuillue aux couleurs changeantes dans l'année

## LA VALLÉE LAURAGAISE

### Le site classé dans cette séquence

Dans la vallée Lauragaise le site classé permet, en continuité du sillon Lauragais du côté atlantique du seuil de Naurouze, de préserver les paysages agricoles ouverts qui constituent l'écrin paysager du canal et assurent sa mise en scène.

Au nord, il préserve la succession des coteaux qui forment l'appui paysager du canal : ils délimitent les vues parallèlement au canal et supportent le tracé de la RD 6113. Au sud, dans la plaine, il crée un fuseau homogène pour préserver les ambiances paysagères des abords de l'ouvrage, en prenant appui sur les diverses composantes linéaires majeures que sont successivement l'A61, la voie ferrée, des îlots boisés, les ripisylves, le parcellaire agricole.

Entre Naurouze et Castelnaudary, le canal s'éloigne du cours du Fresquel, qui passe plus au nord :

- en rive nord, le périmètre suit le rebord de plateau, allant parfois plus en amont, jusqu'à la RD 6113 qui le surmonte ;

- en rive sud, il se cale sur la voie ferrée.

Sur cette séquence, le périmètre valorise les silhouettes perchées des villages en situation de piémont ou ligne de crête (Montferrand, Fanjeaux...) et inclut des bâtis remarquables : la poterie Not, la plus ancienne poterie du sud de la France, créée en 1830, la maison Barrié et son parc, dominant le canal, d'où Riquet aurait surveillé les travaux de construction du canal, le château du Fort, le château de La Planque et de nombreuses « bordes » anciennes ou « campagnes », aux grandes arches caractéristiques du Lauragais.

Entre Castelnaudary et Bram, le canal tend à rejoindre le Fresquel, qu'il joute à la sortie de Villepinte :

- en rive nord, le périmètre englobe les prairies des versants des collines rurales (Monmert), qui dominent le canal; il préserve les vues depuis un long linéaire de la RD 6113 (couloir historique d'essor des villes de fond de vallée), qui offre des vues panoramiques sur la vallée (Domaine de Bellevue); il s'appuie ensuite sur le ruisseau du Tréboul, les franges urbaines de Villepinte, puis, à nouveau sur la RD 6113 à la sortie est de Villepinte, avant de rejoindre la ripisylve du Fresquel à Bram;

- en rive sud, le périmètre intègre les zones N de la ZAC du Narcissou qui longent le canal jusqu'à l'écluse de Gay ; puis le site patrimonial remarquable, le site inscrit et le site classé de l'arboretum des Cheminières, protégeant l'ancien domaine d'Eugène Mir et son parc aux curieuses « rocailles », prennent le relai du site classé pour assurer la protection des abords sud du canal sur plus d'1 km. La limite sud du site classé devient ensuite plus irrégulière, zig-zaguant en fonction du très grand parcellaire foncier dans une vaste plaine inondable : après avoir atteint ponctuellement l'ancienne voie romaine Aquitania (actuelle RD33), le périmètre suit le ruisseau du Tréboul puis les coteaux émaillés des premières vignes méditerranéennes sur la commune de Bram. Comme à l'ouest de Castelnaudary, le périmètre inclut des bâtis remarquables : les domaines de Guerre et Saint-Sernin, le domaine Bels et son parc ainsi que plusieurs « bordes ».



Les coteaux forment l'appui paysager du canal

## LA VALLÉE LAURAGAISE

### Les objectifs particuliers de gestion du site

La gestion dans cette partie du site classé des paysages du canal du Midi devra s'attacher à :

- **préserver la qualité des paysages ruraux (encadrer les activités industrielles et artisanales) ;**
- **préserver les cônes de vue depuis les coteaux et les villages, notamment les villages perchés de Fanjeaux et de Montréal ;**
- **requalifier les paysages du site de Naurouze et des entrées de Castelnaudary ;**
- **valoriser les premiers-plans des itinéraires de découverte du canal et de ses abords remarquables, notamment, le long de l'A 61, et des RD 6113 et RD 33, ancienne « Via Aquitania ».**



Des perspectives à maintenir



La présence de bâtis remarquables

### MONUMENTS HISTORIQUES CONCERNÉS PAR LE SITE CLASSÉ

- Commune de Mas Saintes Puelles : « Ecluse triple de Laurens », inscrites le 19 septembre 1996 ; « Maison éclusière de Laurens », inscrite le 11 décembre 1997
- Commune de Castelnaudary : Écluses de Saint-Roch, inscrites le 19 septembre 1996

## LA VALLÉE LAURAGAISE

### PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

#### STRATE ARBORÉE



Alisier



Micocoulier de Provence



Pommier sauvage



Amandier



Murier blanc / noir



Prunier domestique



Aulne glutineux



Orme champêtre



Saule blanc



Cèdre



Peuplier blanc

Tilleul à grandes  
feuilles

Charme houblon



Peuplier d'Italie

Tilleul à petites  
feuilles

Chêne pubescent



Pin parasol



Peuplier tremble



Chêne vert



Platane



Cyprés d'Italie



Poirier commun



Érable champêtre



Frêne oxyphylle

## LA VALLÉE LAURAGAISE

### PALETTES DES ESSENCES VÉGÉTALES RECOMMANDÉES

#### STRATE ARBUSTIVE



Arbousier



Épine noire



Noisetier



Aubépine



Groseiller rouge



Prunellier



Cognassier



Genêt d'Espagne



Seringat commun



Cornouiller sanguin



Laurier noble



Sureau noir



Eglantier



Nerprun alaterne



Viorne lantane



Vigne

## LA VALLÉE LAURAGAISE

### PALETTES DES MATÉRIAUX RECOMMANDÉS

#### STRUCTURE DU MUR

Moellon calcaire  
 Torchis  
 Adobe  
 Briques terre cuite  
 Colombage (*sur certains secteurs tels que Castelnaudary*)



Moellon  
calcaire



Torchis (enduit  
naturel)



Adobe (brique  
terre crue)



Brique terre cuite



Colombage

#### FINITIONS DE FAÇADE

Enduit taloché  
 Enduit badigeon  
 Enduit gratté  
 Enduit à pierre-vue



Enduit  
taloché



Enduit  
badigeon



Enduit à  
pierre-vue



Enduit gratté



TEINTES RECOMMANDÉES

#### COUVERTURE

Tuiles «canal»



Tuiles «canal»